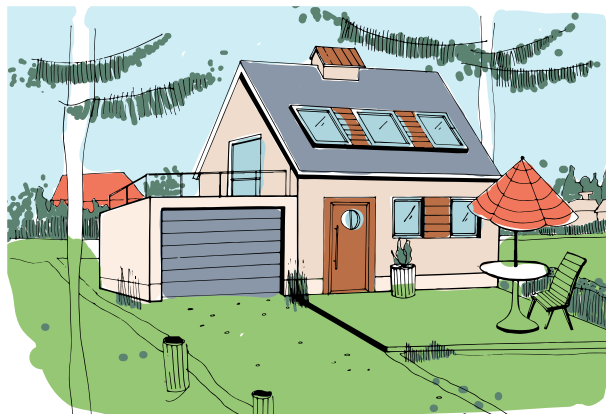


J'AMÉNAGE MA MAISON OU MON TERRAIN

FORMALITÉS À RESPECTER AVANT TRAVAUX



PERMANENCE CAUE 76

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de modification, de ravalement, de rénovation thermique, vous pouvez consulter en amont un architecte. Chaque rendez-vous personnalisé est l'occasion pour vous

de recevoir le conseil gratuit et indépendant d'un professionnel.

Nouveau : une permanence paysage est proposée en visio ou au siège du CAUE à Petit-Quevilly.

Prendre rendez-vous en ligne sur www.caue76.fr

PERMANENCE ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Si vous construisez ou réalisez des travaux de rénovation à proximité d'un monument historique ou dans un secteur protégé, l'ABF pourra vous guider dans le type de travaux, matériaux, etc., que vous pourrez utiliser.

Dates des permanences :
www.mairie-elbeuf.fr
ou 02 32 96 90 11.

FORMULAIRES DE DEMANDE

Vous pouvez télécharger et remplir en ligne de nombreux formulaires administratifs Cerfa.

www.service-public.fr

EN CAS DE DOUTES, PRENEZ RENDEZ-VOUS

Pour obtenir des conseils personnalisés avec un technicien, contacter le service AUCV au 02 32 96 90 11 ou par mail : aucv@mairie-elbeuf.fr

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Travaux pour lesquels le dépôt d'une demande de déclaration préalable et son obtention sont obligatoires.

👉 Cliquez sur votre besoin pour accéder au formulaire en ligne

• Agrandissement et surélévation d'une maison individuelle
👉 DP ou PC selon surface

• Transformation d'un garage en chambre 👉 DP

• Ravalement de façade (même à l'identique) 👉 DP

• Changement de destination 👉 DP

• Création d'une ouverture 👉 DP

• Changement de fenêtres, volets ou porte (même à l'identique) 👉 DP

• Travaux sur la toiture 👉 DP

• Installation d'une fenêtre de toit 👉 DP

• Pose de panneaux solaires 👉 DP

• Pose de boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur 👉 DP

• Aménagement des combles 👉 DP

• Installation d'une piscine
👉 DP / 👉 PC si > 100m²

• Construction d'une pergola ou un carport

• Construction d'une terrasse

• Construction d'une véranda

👉 DP ou PC selon surface

• Clôture : création et modification 👉 DP

• Construction d'un abri de jardin 👉 DP ou PC selon surface

• Installation d'une serre
👉 DP ou PC selon surface

• Construction d'un garage 👉 DP ou PC selon surface

• Creusement d'une cave 👉 DP

DP Déclaration préalable | PC Permis de construire